

HABSHEIM

Des logements pour les gens du voyage à l'étude

Une vingtaine de personnes issues de la communauté des gens du voyage sont installées près de la plaine sportive, à Habsheim depuis dix-sept ans. Le conseil municipal planche sur leur relogement.

Jean-Paul Frey

Une petite communauté de gens du voyage est, depuis plusieurs années, installée sur des terrains communaux à côté de la plaine sportive, à l'arrière de la salle Geng et en face du gymnase communal à Habsheim.

« Ces personnes vivent dans un habitat précaire et insalubre. Certaines de ces familles aspirent à un relogement dans des logements décents », a souligné le maire, Gilbert Fuchs, lors de la dernière réunion du conseil municipal.

En bref

Voici les autres points évoqués par le conseil municipal de Habsheim :

- La commune renouvelle son engagement avec l'Île aux Copains pour l'organisation des nouvelles activités périscolaires.
- La collectivité a créé un poste en contrat unique d'insertion et un autre de service civique.
- Une subvention de 800 € a été octroyée à l'association Informatique et une autre (longuement discutée par l'opposition) de 100 € sera versée aux anciens du 15/1.
- Un système d'astreinte pour des agents communaux dans certaines circonstances particulières sera appliqué à partir du 1^{er} novembre.
- Les dernières places pour le spectacle familial à la Filature sur le thème du cirque le samedi 5 décembre sont disponibles jusqu'au 1^{er} novembre à la mairie.



Les habitats des gens du voyage près de la plaine sportive sont précaires.

Photo L'Alsace/J.-P.F.

Le premier magistrat souhaite accéder à cette demande, mais les choses étant compliquées, il propose de confier cette mission à l'association Appuis, spécialiste de ces problématiques.

« Il s'agit pour eux d'établir un diagnostic, de définir les besoins et de proposer des scénarios de logements adaptés », a souligné Gilbert Fuchs.

« N'y a-t-il pas le risque de créer un appel d'air et qu'en plaçant ces familles d'autres ne viennent s'installer à la plaine sportive ? » a demandé Joëlle Bigeard, du groupe d'opposition Génération Habsheim. « C'est un sujet sensible, on ne mai-

trise pas tout, mais il faut essayer quelque chose, cette situation dure quand même depuis dix-sept ans », a répondu le maire.

Le conseil municipal a donné son accord et débloquera un montant de 6760 € pour les frais de mission d'Appuis.

Le maire agressé fin juillet

« Ce n'est pas plus grave que ça, mais il faut marquer le coup. » Gilbert Fuchs a tenté de minimiser un incident dont il a été victime le 27 juillet dernier, dans le cadre de ses fonctions de maire. Il a été agressé verbalement et physiquement. Le premier magistrat va poursuivre les auteurs de ces faits en justice pour outrage et violence à personne dépositaire de l'autorité publique. Cette procédure ouvre au bénéfice de la protection fonctionnelle et la commune avancera les frais d'avocat en attendant que les diverses assurances prennent le relais.

À noter

ILLZACH

ZILLISHEIM